

COMITE TECHNIQUE LOCAL 6 DECEMBRE 2012

Ordre du jour :

- *Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries,,*
- *Ponts naturels 2013,*
- *Bilan de la campagne déclarative 2012,*
- *Bilan de la notation 2012 (gestion 2011),*
- *Implantations géographiques des emplois de Direction de Brest et Quimper,*
- *Transfert des emplois informatique à la DISI Ouest,*
- *Questions diverses.*

Modifications des horaires d'ouverture des Trésoreries:

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons souligné la fragilité des Trésoreries de petites tailles mises à mal par les suppressions d'emplois et au sein desquelles les agents ont les pires difficultés pour exercer les missions et faire valoir leurs droits à congés, ARTT, autorisations d'absence, etc...

Pour **FO DGFIP**, l'Administration est seule responsable de cette dégradation des conditions de travail alors qu'elle souligne par ailleurs le rôle majeur joué par les Trésoreries de proximité dans le dispositif d'accueil fiscal notamment.

En réponse à notre remarque dénonçant la présentation de la fiche technique de l'Administration justifiant les fermetures en raison « *d'une faible fréquentation aux guichets* », la Direction a tenté de rattraper le coup en indiquant que cela concernait les créneaux horaires de fin de journée..

L'Administration a également évoqué les difficultés pour l'organisation du temps partiel notamment le mercredi qui est un droit mais conditionné par la nécessité de service...

Pour **FO DGFIP**, c'est bien la double peine qui s'applique pour les agents qui doivent supporter les conséquences des suppressions d'emplois et risquer de voir leurs droits amputés au nom d'une improbable continuité du service public.

Les fermetures ponctuelles permettront de donner un peu de répit aux agents mais, à n'en pas douter, l'amorce de ces fermetures hebdomadaires s'inscrit dans une politique visant à remettre en cause l'existence même du réseau de proximité.

Quand on commence à fermer une demi, voire une journée le service public, le temps où on le ferme définitivement n'est sans doute pas si loin. **L'annonce des suppressions d'emplois 2013 frappant de plein fouet les Trésoreries de proximité du Finistère prouve bien que la DGFIP n'a nullement l'ambition de défendre son réseau de postes comptables.**

FO DGFIP, comme les autres organisations syndicales, n'ont pas pris part au vote sur les aménagements d'horaires et les fermetures de Trésoreries. L'avis du CTL a donc été considéré comme donné, il n'y aura pas de nouvelles convocations du CTL.

Trésoreries concernées par la fermeture du vendredi après-midi : Lanmeur, Pleyben, Plouigneau, Saint Pol de Léon.

Trésoreries concernées par la fermeture du mercredi après midi : Lannilis, Plabennec, Ploudalmézeau, Plouescat, Pont Aven.

Trésorerie fermée le mercredi toute la journée : Pont Croix.

Trésorerie fermée le vendredi toute la journée : Saint Thégonnec.

Ces mesures s'appliqueront au 1^{er} janvier 2013 ainsi que les modifications d'horaires concernant l'amplitude journalière de l'accueil au public. (Lanmeur, Ploudalmézeau, Plouigneau, Brest CHU, Fouesnant).

Ponts naturels 2013 :

Pour l'année prochaine le calendrier des jours fériés rend possible deux ponts naturels, les **vendredi 10 mai et 16 août 2013**. La Direction a indiqué avoir hésité pour proposer le 10 mai qui se situe dans la première partie de la campagne déclarative.

Pour **FO DGFIP**, la fermeture groupée du 8 mai, de l'ascension, et du 10 mai permettra aux agents de souffler un peu dans une période particulièrement stressante qui s'étale de fin avril à fin juin avec la clôture des télé déclarations sur Internet.

Vote des OS sur les deux dates : **FO DGFIP**-CGT-CFDT : Pour ; SFP : Abstention.

Bilan de la campagne déclarative 2012 :

Avec 17 millions de personnes renseignées aux guichets, la montée en puissance de l'accueil physique est un enjeu majeur des missions de la DGFIP et les chiffres observés sur cette campagne déclarative 2012 dans le Finistère n'échappent pas à ce phénomène global. Du 23 avril au 31 mai 2012, les services de la DGFIP ont accueilli **69 558 usagers** :

- 15 780 dans les Trésoreries (23%) ;
- 53 778 dans les SIP (77%).

A noter qu'en 2011, 73 375 usagers avaient été renseignés, avec une part constante pour les Trésoreries.

La baisse constatée est à pondérer par le fait que 2011 comptait 30 jours ouvrés contre 23 jours ouvrés en 2012. Les services ont renseigné **3 024 usagers/jour en 2012** contre 2446 en 2011.

A noter que la distribution par la Poste du dernier tiers des DPR a été effectué très tardivement ce qui a généré de nombreuses visites et appels d'usagers.

Pour **FO DGFIP**, l'ensemble des réformes imposées aux services de la Poste ainsi qu'une politique de précarisation à outrance des emplois sont certainement à mettre en relation avec ces contretemps.

Le rapport souligne que « *les équipes de la DGFIP ont témoigné de leur très grand investissement professionnel à l'occasion de cette campagne 2012* ».

A noter aussi que la demande de soutien des agents confrontés à la complexité des questions de fiscalité dans un environnement instable sur le plan législatif est toujours croissante.

Comme indiqué dans notre liminaire, nous avons rappelé l'impact de l'accueil sur les missions de la DGFIP, défi que la fusion des services a bien du mal à relever.

A notre question de connaître précisément le volume des emplois dédiés à cette mission, l'Administration a préféré indiquer qu'elle ne pouvait, faute d'outils, communiquer de chiffres sur le sujet.

A n'en pas douter, cela ne pourrait que conforter nos positions et démontrer le sous calibrage des effectifs sur cette mission accueil qui ne peut s'exercer qu'au détriment des autres secteurs d'activités assiette et recouvrement.

Nous avons rappelé également que, pour pallier aux indemnités dérisoires allouées aux agents en charge de l'accueil pendant la campagne déclarative, **FO DGFIP** porte

également une revendication spécifique pour que les sujétions particulières de la mission accueil soient reconnues en terme de rémunérations.

Nous avons également fait part de notre étonnement de ne pas disposer lors de ce CTL, d'éléments chiffrés concernant la campagne de recouvrement dans le département du Finistère.

L'impact du gel des barèmes en terme de prise en charge de rôle et de foyers imposables, la gestion des télé-corrections sont autant d'éléments parmi d'autres qu'il conviendra de porter à la connaissance du CTL. L'Administration s'est engagée à faire ce bilan lors d'une prochaine réunion.

Bilan de la notation 2012 (gestion 2011) :

Dans son rapport, l'Administration a rendu compte de la procédure 2012 d'évaluation notation.

Concernant les appels de note, ils évoluent à la baisse pour la filière fiscale passant de 33 en 2011 à 25 en 2012.

En gestion publique, ils évoluent à la hausse passant de 9 appels en 2011 à 16 appels en 2012.

La note d'encouragement +0.01 est appréciée encore différemment entre les deux filières malgré les préconisations nationales. (Engagement de +0.02 en n+1).

FO DGFIP a rappelé le contexte de la campagne 2012 de notation qui s'est déroulée dans un calendrier très serré notamment en raison de délais techniques de recours, portés à seulement un mois.

Ce contexte a entraîné une fâcheuse précipitation du calendrier, mettant une grande pression sur les services gestionnaires.

Sur le fond, nous avons rappelé ce que nous avons dénoncé lors des CAP des 14 et 16 juin à savoir que l'évaluation notation doit être un véritable bilan contradictoire de l'activité professionnelle de l'agent et ne devrait pas servir à régler des comptes lors de situations conflictuelles.

Sur la forme, et au vu des nombreuses erreurs de procédures que nous avons constatées, nous espérons que la campagne 2013 se déroulera dans des conditions plus favorables à celles de 2012.

FO DGFIP a rappelé son opposition au décret de 2010 qui supprime la note chiffrée mais conserve le principe des réductions d'ancienneté, facteurs de divisions entre les agents et d'inégalités sur les déroulements de carrières.

FO DGFIP n'a aucune illusion quant à la réforme de la notation qui maintiendra les quotas budgétaires et qui, grâce aux recours hiérarchiques, tentera de limiter les appels de notation des agents.

Transfert des emplois informatique à la DISI Ouest :

Pour prendre en compte le nouveau schéma d'assistance informatique interrégionale, les emplois informatiques des départements doivent être transférés aux nouvelles DISI créées à cet effet.

Pour la DDFIP29, cela se traduit par le transfert, au 1^{er} septembre 2012, de 8 emplois à la DISI Ouest. (5 filière fiscale, 3 filière gestion publique).

Pour **FO DGFIP**, la création des DISI est un découpage artificiel des services déconcentrés de la DGFIP qui risque fort, une fois de plus, de rendre plus longue et plus compliquée la chaîne de décision par un éloignement de la hiérarchie directe des services informatiques.

En effet, la convention qui lie désormais les DISI aux Directions départementales prévoit un délai d'intervention de 48 heures alors qu'auparavant les situations d'urgence pouvaient se régler dans la demi-journée.

Une fois de plus, on s'interroge sur le fait que l'Administration complique une organisation qui fonctionnait correctement !

Implantations géographiques des emplois de Direction de Brest et Quimper :

Pour tenir compte de la bipolarité de l'implantation de la Direction du Finistère, la Direction Générale a mis en place une répartition des emplois de Direction entre les deux résidences de Brest et Quimper. Cette répartition est aussi à mettre en relation avec la future mise en place des RAN (résidences administratives nationales) pour une meilleure lisibilité des agents dans leurs demandes d'affectations.

La situation au 1^{er} septembre 2012 tient également compte des 8 emplois informatiques transférés à la DISI Ouest.

TAGERFIP	Quimper	Brest	Total
Direction	86	88	174
Audit	8	3	11
GDU		9	9
CPS Relais		23	23
Equipe de renfort	39		39
Total	133	123	256

Questions diverses :

L'Administration a fait le point sur plusieurs dossiers concernant les travaux immobiliers en cours dans les services de la DDFIP :

1. Trésorerie de Daoulas : Les travaux d'isolation acoustique sont en cours.
2. Trésorerie de Concarneau : La réinstallation du poste et son déménagement sont prévues début 2013.
3. CFP Carhaix : Les travaux d'installation des gardes corps sont réalisés.
4. CFP Ty Nay : L'accès pour les personnes à mobilité réduite est en service depuis le 7 décembre 2012.
5. PCE : La consultation des entreprises va être lancée, les brigades pourront être accueillies au sein de la Direction en janvier 2013.
6. Trésorerie du CHU de Brest : Les travaux de remise aux normes ne donnant pas satisfaction, un point doit être fait notamment sur la qualité de l'isolation.
7. Brest Cité Administrative : Les locaux du nouveau CPS rattaché devraient être prêts à compter du 1^{er} avril prochain.
8. Site Couchouren : Le feu vert a été donné pour l'appel d'offres en vue des travaux d'aménagement de la Direction.
9. Trésorerie de Landivisiau : La Direction a indiqué qu'elle était toujours en négociations avec La Mairie pour un projet de réinstallation.
10. Parking Brest Algésiras : Les travaux d'extension du parking aérien ont été retardés mais devraient se réaliser en début 2013. En attendant il est plus qu'urgent de faire réparer la barrière et de faire procéder à un marquage au sol, ces deux dysfonctionnements risquant de durablement perturber le rendement du parking si aucune mesure n'est prise.

Réseau des Trésoreries:

En réponse à nos interrogations, la Directrice a confirmé que les Trésoreries de Plouigneau et Saint Thégonnec ne figuraient pas dans la liste des restructurations prévues au 1^{er} janvier 2013.

La délégation FO DGFIP en CTL du 6 décembre 2012 :

Patrick VELIN (SIP Quimper Ouest); **Thierry ROLLAND** (Trésorerie de Carhaix) ; **Erick GUERRY** (Permanent DDFIP Brest).